



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis?q=idweb:24-130918>

Département(s) de publication : **76**

Annonce n° **24-130918**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Le Havre Seine Metropole

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 20008495200015

Ville : LE HAVRE

Code postal : 76085

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 76

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1561048>

Identifiant interne de la consultation : 24AT-LHSM-1706-K

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : secretariatcao@lehavremetro.fr

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** - Dc 1 - dernière version, entièrement complété et signé (à télécharger sur :http://www.economie.gouv.fr/files/directions_services/daj/marches_publics/formulaires/Dc/imprimes_dc/Dc1-2019.doc) ou Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses cotraitants; - Dc 2 détaillé et entièrement complété - dernière version (à télécharger sur :http://www.economie.gouv.fr/files/directions_services/daj/marches_publics/formulaires/Dc/imprimes_dc/Dc2-2019.doc) ou Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement ;
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Capacité économique et financière du candidat : -Déclarations appropriées de banques ou, le cas échéant, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents (assurance décennale) ; Capacité technique et professionnelle du candidat : -Une liste des travaux exécutés au cours

des cinq dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. Le cas échéant, afin de garantir un niveau de concurrence suffisant, les éléments de preuve relatifs à des travaux exécutés il y a plus de cinq ans seront pris en compte ; - Des certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants, à savoir : o Certificat de qualification professionnelle de type Synteau classe 1 ou équivalent ; o Certificat de qualification professionnelle de type Qualibat 2112 ou équivalent - maçonnerie (technicité confirmée) et béton armé courant ; o Certificat de qualification professionnelle de type Fnp 1632 ou équivalent - bassins divers relatifs à l'épuration des eaux usées - ouvrages en béton ou précontraint. En l'absence de références, le candidat devra par tout moyen à sa convenance justifier de sa capacité à réaliser les prestations

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 29/01/2025 à 16:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : Valeur technique appréciée à partir du mémoire technique (notation sur 100 points) : 6 Prix : 4

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Reconstruction de la station d'épuration d'Octeville sur mer

Code CPV principal - Descripteur principal : 45252100

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : - La consultation donnera lieu à un marché conclu à prix forfaitaire fixant toutes les stipulations contractuelles

Lieu principal d'exécution du marché : Hotel d'agglomération 76085 - LE HAVRE CEDEX

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : - L'entité adjudicatrice met à disposition le dossier de consultation par voie électronique, à l'adresse suivante : <https://www.mpe76.fr>. Les candidats pourront télécharger le dossier de consultation et remettre leur(s) offre(s). La plateforme dispose d'un espace fournisseur contenant un espace de stockage et un coffre-fort électronique (onglet gestion). S'il utilise cet outil le candidat devra l'indiquer explicitement dans son dossier. - Durée du marché Cf à l'article 3-2 du RC - Le délai d'exécution global est de 16 mois. Il est décomposé de la façon suivante : - Période de préparation : 2 mois à compter de l'ordre de service de démarrage de la période de préparation ; - Exécution des travaux : 12 mois à compter de l'ordre de service de démarrage des travaux ; - Mise en service, démolition et aménagements divers : 2 mois à compter de la date de Constat d'Achèvement de la Construction (CAC) décomposés comme suit : o Période de mise au point : 0,5 mois ; o Période de mise en régime : 0,5 mois ; o Période d'observation : 1 mois. 4-5 Forme juridique de l'attributaire Aucune forme de groupement n'est imposée par l'acheteur. L'acheteur interdit aux candidats de présenter leurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements, conformément à l'article R2142-21 du code de la commande publique. Exigence minimale : Pour répondre à la consultation, le groupement devra nécessairement disposer des compétences ci-dessous : - Process - Génie civil - Géotechnique - Terrassement - Electricité/Automatisme/Instrumentation En cas d'attribution du marché à un

groupement conjoint, le mandataire du groupement sera solidaire pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles, conformément à l'article R. 2142-24 du code de la commande publique. - 4-7 Clause d'insertion : Cette opération fait l'objet d'une action d'insertion par l'emploi au profit de personnes en difficulté. Aussi, le présent cahier des charges la considère expressément comme une des conditions d'exécution du marché conformément à l'article L2112-2 du code de la commande publique. Le candidat s'engage à mettre en oeuvre, à minima, 1450 heures de travail au titre de la clause d'insertion. La clause a été estimée sur la base du montant Hors Taxes du coût global des travaux et sur un taux d'insertion de 5 % conformément aux préconisations de l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU). L'ensemble des actions mises en oeuvre doit intervenir durant la période d'exécution du marché. - Visite des lieux Cf à l'article 5-3 du RC - Jugement des offres Cf à l'article 7-2 du RC - Négociations Article 8 du RC - Annexe : Clause de dématérialisation

Date d'envoi du présent avis à la publication : 19/11/2024